

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDe la Commune d'EMERCHICOURT  
Séance du 13 décembre 2024Date de convocation :

09 décembre 2024

Date d'affichage :

09 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Absents : 5

Exclus : 0

Étaient présents :

Mesdames COTREZ Sabrina – HERBIN Melody et SUM Michèle.

Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame BAFCOPS Marie-Catherine a donné pouvoir à Monsieur DAMS Gonzague.

Madame LONGEARD Ingrid a donné pouvoir à Monsieur DUMONT Jean-Philippe.

Monsieur DUROSIER Albert a donné pouvoir à M. ROUSSEL Régis.

Absentes excusées :

Mesdames BRZEZINSKI Régine et CHOQUET Justine.

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le treize Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Citoyenne sous la présidence de M. ROUSSEL Régis, Maire.

Monsieur SZATAN Michel est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° : 2024/05/03**

7.1 Décisions budgétaires

**OBJET : Modifications budgétaires**

Vu le budget primitif 2024,

Afin de prendre en compte de nouveaux éléments de l'exécution budgétaire 2024, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier le budget de la manière suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENTT					
RECETTES			DEPENSES		
Imputations	Libellés	Montants	Imputations	Libellés	Montants
231/041	Immob. Corpor. en cours	2 369 €	203/041	Frais d'études	2 369 €
			212/21	Agencit aménagt terrains	- 14 106 €
			2135/21	Instal générales	1 502 €
			2151/21	Réseaux de voirie	- 19 471 €
			2152/21	Instal de voirie	19 471 €
			2158/21	Install. Outillage et matériel techn	12 184 €
			2182/21	Matériel de transport	420 €
			2183/21	Matériel informatique	2 145 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 059-215901927-20241213-2024\_05\_03-DE



			2188/21	Autres immob corporelles	- 2 145 €
			231/23 ope 24-01	Immob corporel en cours	- 56 040 €
			238/23 ope 24-01	Avances versées	56 040 €
		2 369 €	TOTAL		2 369 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir débattu, décide, à l'unanimité, les modifications budgétaires ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Régis ROUSSEL

